Région de Nyon

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

RAPPORT DE LA

Commission des investissements régionaux (CoInv)

CHARGÉE D'ÉTUDIER LE/LA

PR 69-2026 DISREN
Demande de crédit de CHF 66'088 pour la création d'aménagements pour modes doux sur la RC11 à Eysins

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le 28 avril 2026 à Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de MM. Frédéric Mani - Président du CODIR, Gérard Produit- membre du CODIR, Boris Mury – Secrétaire Général et Nathan Houssin - Chargé de mobilité active, qu'elle remercie pour leur disponibilité et pour les réponses apportées aux diverses questions.

Introduction

Le préavis présenté par le CODIR concerne la requalification de la RC 11 à Eysins, avec notamment la création d'un itinéraire continu de mobilité douce de 3,50 m, sous forme de piste mixte bidirectionnelle pour piétons et cyclistes. Le projet inclut également l'amélioration des trottoirs, l'accessibilité aux arrêts de transports publics y compris pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la sécurisation des traversées.

En complément, des travaux de réfection de la chaussée, des interventions sur les réseaux et la mise en place d'un système de gestion des eaux (SETEC) sont prévus, ainsi que des aménagements paysagers accompagnant l'ensemble.

Projet Régional selon la Directive DISREN

La commission constate que le projet de requalification de la RC 11 répond aux exigences de la directive DISREN et peut être considéré comme un projet structurant et à portée régionale. Il s'inscrit dans les politiques sectorielles de la Région, notamment en matière de mobilité douce et d'aménagement du territoire. Ce projet répond à la stratégie cantonale vélo – horizon 2035 et figure parmi les mesures du projet d'agglomération du Grand Genève (PA) de 3e génération.

Le projet offre une infrastructure ouverte à l'ensemble de la population et apporte une réelle plus-value en matière de sécurité et de continuité des déplacements.

Par ailleurs, le financement repose sur un montage partenarial incluant les cofinancements de la commune d'Eysins, de la Confédération et du Canton, dans le cadre des politiques de soutien à la mobilité douce et du projet d'agglomération.

Les éléments relevant de la mobilité douce d'intérêt régional, servant de base au calcul des participations des cercles porteur et solidaire, représentent un montant total de CHF 1'146'443 (TTC). Ceux-ci comprennent 50 % des coûts de génie civil, 100 % des coûts de marquage et de signalisation, 50 % des coûts d'éclairage public, ainsi que les honoraires, divers et imprévus calculés au prorata des coûts des travaux.

Conformément aux principes appliqués pour les projets de mobilité douce précédents, la participation du cercle solidaire s'élève à 25 % des coûts d'intérêt régional, soit un montant de CHF 66'088 (TTC).

A noter que ce montant est inférieur à celui initialement annoncé dans le préavis 49-2019, en raison d'une augmentation des subventions accordées au niveau cantonal, permettant ainsi de réduire la part à charge du DISREN.

En résumé, ce préavis répond pleinement aux directives et principes du DISREN.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Commission des investissements régionaux recommande, à l'unanimité des membres présents lors de sa séance, d'accepter le préavis PR 69-2026 DISREN du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vu le préavis du Comité de direction 69-2026-DISREN relatif à une demande de crédit de CHF 66'088 (TTC),

ouï le rapport de la Commission ad hoc,

ouï le rapport de la Commission des investissements régionaux,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide 1. d'accorder le crédit de CHF 66'088 (TTC) pour le financement de la part solidaire DISREN au projet de création d'aménagements pour modes doux sur la RC11 à Eysins.

2. d'imputer le montant total de CHF 66'088 (TTC) sur le compte d'investissement DISREN.

Nyon, le 6 mai 2026

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Marinella Page – rapporteure Bursins	Signature
Christian Arnoux Eysins	Signature
Pascal Colombo Genolier	Signature
Danielle Collomb Tartegnin	Signature

MM. Frédéric, Guilloud (Arzier-Le Muids), Antoine Nicolas (Begnins) et François Vautier (Trélex) étant excusés.